



DECISION DE COMPOSITION DE LA COMMISSION DES USAGERS (C.D.U.)

Le Directeur du Centre hospitalier de Saumur,

Vu le Code de la santé publique, notamment les articles R1112-81 à R1112-85,
Vu la loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique,
Vu le décret no 2016-726 du 1er juin 2016 relatif à la commission des usagers des établissements de santé,
Vu la décision constitutive de la C.D.U en date du 15 décembre 2016,

Considérant la nécessité de procéder à son actualisation

DECIDE

Article 1 : La Commission est composée comme suit :

1° Présidente : Mme Marietta LUCAS, titulaire, représentante France Parkinson

1° Vice-Présidente : Mme le Dr Martine COTTIER-JOUET, titulaire, médiateur médical

-

3° Le Directeur du Centre hospitalier ou la personne qu'il désigne à cet effet

- M Jean-Paul QUILLET

2° Médiateurs médicaux et non médicaux désignés par le représentant légal de l'établissement :

- Dr Martine COTTIER-JOUET, titulaire, Médecin, Chef du Pôle de Psychiatrie
- Dr Sophie POCHIC, suppléante, Médecin, responsable médicale du service de médecine gériatrique.
- Mme Céline LE MAGUER, titulaire, Adjoint administratif Hospitalier, Direction des Affaires générales et de la Patientèle
- Mme Charlotte BOULET, suppléante, Cadre supérieur de santé, pôle gériatrique

3° Représentants des usagers désignés par la Directrice générale de l'Agence régionale de santé :

- Mme Marietta LUCAS, titulaire, représentante France Parkinson
- M Dominique LEROY, titulaire, représentant V.M.E.H
- Mme Claudine BRUGNON, suppléante, représentante V.M.E.H
- M Michel RENAUD, suppléant, représentant U.D.A.F

-

Article 2 : La Commission comporte, en outre, les membres suivants :

1° Président ou représentant de la Commission Médicale d'Etablissement désigné par le Président de cette même Instance :

- Dr Sophie COQUAZ, titulaire, médecin gynécologue-obstétricien
- Dr Khaldoun ALEID, suppléant, médecin cardiologue

2° Représentants de la Commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques :

- Mme Paula CUSTODIO, titulaire, faisant-fonction de cadre de santé en pédopsychiatrie
- Mme Sophie MUREAU, suppléante, cadre supérieur du pôle Femme, enfant, spécialités chirurgicales, médico-techniques et pédopsychiatrie

3° Représentants du personnel choisis par et parmi les membres du Comité Technique d'Etablissement :

- Mme Sophie DUPEYROUX, titulaire
- Mme Isabelle BARANGER, suppléante

4° Représentants du Conseil de Surveillance choisis par et parmi les représentants des collectivités locales et les personnalités qualifiées :

- Mme Béatrice BERTRAND, titulaire, représentante des personnalités qualifiées
- M Jacky GOULET, suppléant, représentant des collectivités territoriales

Article 3 : Assistent, également, aux séances de la commission avec voix consultative le :

1° Responsable de la politique de la qualité ou la personne qu'il désigne à cet effet,

- Mme Nathalie ROUSSEAU, Ingénieur Qualité-Gestion des risques.

2° Responsable de la politique de la Patientèle

- Mme Elodie PINIER-PELLETIER, Directrice Adjointe



Fait à Saumur, le 8 octobre 2020

Le Directeur

Jean-Paul QUILLET